



Simplification de la PAC : la transition agroécologique passe par des prix justes

Le vote sur la simplification de certaines règles de la PAC a eu lieu ce mercredi 24 Avril au Parlement Européen en procédure d'urgence sans débat. ECVC prend acte de ce vote. ECVC souligne que certaines de ces conditionnalités de la PAC sont inadaptées aux réalités des paysan·ne·s, qu'elles imposent effectivement des charges administratives lourdes et complexes et qu'elles ne permettent pas d'accompagner efficacement les paysan·ne·s européen·ne·s dans une transition vers des modèles d'agriculture plus durable et vers l'agroécologie. Cette transition est pourtant indispensable face à la gravité des crises climatique et de la biodiversité. Elle requiert un engagement politique fort de la part de toutes les institutions européennes pour sécuriser les revenus de l'ensemble des paysan·ne·s européen·ne·s par des prix justes et une meilleure répartition des aides publiques.

Andoni Garcia, paysan et membre du Comité de coordination d'ECVC rappelle que *« malgré son budget de plus de 50 milliards d'euros par an, la PAC, adaptée aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, a contribué à éliminer 40% des paysans européens depuis 15 ans et n'a pas été en mesure d'accompagner l'agriculture vers une transition agroécologique. Alors que le [rapport Copernicus 2023](#) nous apprend ce lundi que l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus rapidement, dans un contexte d'instabilité mondiale, et en vue d'une autonomie stratégique ouverte, il est nécessaire de rétablir le rôle nourricier d'une politique alimentaire et agricole commune et sa fonction de stabilisation des prix. Un agenda réaliste et clair est indispensable pour assurer un accompagnement continu des agriculteurs et agricultrices à travers des contrats de transition à long terme, pour permettre l'installation de 10 millions de nouvelles fermes par une redistribution juste des aides. »*

Morgan Ody, paysanne et membre du Comité de coordination d'ECVC précise également : *« Une transition agricole sera plus largement acceptée si les producteurs savent qu'ils peuvent compter sur des prix justes et stables. Les prix constituent la base du revenu agricole : s'ils couvrent les coûts de productions, cela libérera le budget de la PAC pour aider les fermes à s'orienter vers des formes de production agroécologiques et plus durables et pour soutenir les fermes situées dans des régions géoclimatiques défavorisées, où les coûts de production sont plus élevés. »*

Dans le contexte des élections européennes et de renouvellement de la Commission, ECVC appelle les institutions européennes à reprendre le chantier de la discussion avec les organisations paysannes pour réussir la transition agroécologique en sécurisant les revenus paysans. **Cela demande aux institutions de :**

- Garantir que les services de la Commission Européenne récupère sa capacité technique à étudier et collecter les coûts de productions et les prix, dans le contexte de l'observatoire des prix.
- Entreprendre une révision urgente de la Directive Européenne sur les Pratiques Commerciales Déloyales assurant des prix au-dessus des coûts de production.
- Renforcer l'Organisation Commune des Marchés pour assurer des prix agricoles stables et rémunérateurs pour les paysans, via la régulation des quantités de production par secteur, des stocks publics et des prix minimums d'intervention.



- Sortir des accords de libre-échange contenant l'agriculture, à commencer par l'accord UE-Mercosur

Contacts

Andoni Garcia Arriola – Membre du Comité de Coordination d'ECVC – +34 636451569 – ES, EUS

Morgan Ody – Membre du Comité de Coordination d'ECVC – 0033626977643 – FR, EN

Vitor Rodrigues - Membre du Comité de Coordination d'ECVC - + 351966468055 - PT, EN, ES

ECVC Office - press@eurovia.org - +32 2 217 31 12